

Le mercredi 29 février 1928.

Il est ordonné que l'on fasse imprimer, au jour le jour, pour l'usage du comité et de la Chambre des Communes, 750 exemplaires anglais et 250 exemplaires français des procès-verbaux des délibérations et des témoignages du Comité permanent des banques et du commerce chargé d'examiner la question du perfectionnement du régime bancaire au Canada, et que l'article 64 du Règlement soit suspendu en l'espèce.

ARTHUR BEAUCHESNE,  
*Greffier de la Chambre.*

Le jeudi 29 mars 1928.

Il est ordonné que l'on fasse imprimer, pour l'usage des députés à la Chambre des Communes, 1,500 exemplaires anglais et 500 exemplaires français du témoignage rendu le 28 courant devant le Comité par M. W.-P.-G. Harding, de Boston, Mass., E.-U., et que l'article 64, relatif aux impressions de documents, soit suspendu.

Certifié.

ARTHUR BEAUCHESNE,  
*Greffier de la Chambre.*

---

## RAPPORTS DU COMITÉ

*(Ne concernant que l'étude de la question du perfectionnement du régime bancaire au Canada)*

### PREMIER RAPPORT

Le mercredi 29 février 1928.

Le Comité permanent des banques et du commerce a l'honneur de présenter son premier rapport, ainsi qu'il suit:

Le Comité recommande que l'on fasse imprimer, au jour le jour, pour l'usage du Comité et de la Chambre des Communes, 750 exemplaires anglais et 250 exemplaires français des procès-verbaux des délibérations et des témoignages du Comité permanent des banques et du commerce chargé d'examiner la question du perfectionnement du régime bancaire au Canada, et que l'article 64 du Règlement soit suspendu en l'espèce.

Le tout vous est respectueusement soumis.

F.-W. HAY,  
*Président.*

*(Présenté le 29 février 1928 et approuvé le même jour.)*